

Les transitions de l'offre Habitat Jeunes

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE :
Alice Dekker
alice@alicedekker-rp.fr
06 16 58 21 60



Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général de Gaulle - CS 60019 - 94307 Vincennes cedex
Tél. : 01.41.74.81.00 - Télécopie : 01.43.74.04.29 - Courriel : unhaj@unhaj.org
Site Internet : www.unhaj.org - www.facebook.com/unhaj

SOMMAIRE

ÉDITO	3
CONTEXTE ET ENJEUX	4
L'HABITAT, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ	4
LE LOGEMENT NÉCESSAIRE À LA MISE EN MOUVEMENT DE LA JEUNESSE	4
UNE JEUNESSE ENTREPRENANTE QUI PEINE À S'EXPRIMER	5
UN QUOTIDIEN COMPLIQUÉ POUR DES JEUNES EN MAL DE LOGEMENT	5
HABITAT JEUNES, UNE APPROCHE INNOVANTE, SOLIDAIRE ET ÉMANCIPATRICE	7
UN LOGEMENT... ET BIEN PLUS	7
HABITAT JEUNES RÉPOND AUX ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE ET FACILITE LE VIVRE ET LE FAIRE ENSEMBLE	10
HABITAT JEUNES EN TRANSITION : VERS UN HABITAT PLUS SOUTENABLE	12
UN ACCORD-CADRE POUR CONSTRUIRE L'HABITAT CITOYEN DE DEMAIN	12
RÉSIDENCES HABITAT JEUNES : UNE OFFRE RENOUVELÉE	14
HABITAT JEUNES, UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE À TOUTES LES JEUNESSES	16
ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT (AIOA)	16
DES ESPACES PRIVATIFS ET COLLECTIFS	17
LA RESTAURATION, HAUT LIEU DE LA SOCIABILITÉ	18
UN LOGEMENT HABITAT JEUNES : POUR QUI ET COMMENT ?	19
QUI SONT LES RÉSIDENTS ?	19
POURQUOI CHOISIR UN LOGEMENT HABITAT JEUNES ?	21
COMMENT ACCÉDER À UN LOGEMENT HABITAT JEUNES ?	21
HABITAT JEUNES, UN PROJET D'INNOVATION SOCIALE	22
DES INITIATIVES VECTEUR DE CHANGEMENT	22
PLUS DE 60 ANS D'ENGAGEMENT POUR ET AVEC LES JEUNES	24
UNE PRÉSENCE NATIONALE	24
UNE MISSION D'ÉDUCATION POPULAIRE	25
UNE ACTION RECONNUE PAR LES POUVOIRS PUBLICS	26
LA CHARTE DE L'UNHAJ	27

ÉDITO

Habitat Jeunes

« Nous sommes dans un monde en mutation, avec de nombreux défis sociétaux à relever auxquels « les jeunes d'aujourd'hui sont particulièrement confrontés. Si les situations restent contrastées selon le milieu social ou les diplômes obtenus, les jeunes connaissent massivement des difficultés d'accès au logement et à l'emploi, de mobilité et d'exercice de leur citoyenneté.

Or, et nous semblons l'oublier, la jeunesse représente une richesse inestimable pour notre pays. Sa vitalité, sa capacité d'innovation et de créativité, son audace, ses idées, son intarissable énergie pour entreprendre, peinent à s'exprimer alors qu'elles constituent un vecteur puissant de dynamisme au sein de nos territoires.

Dans ce contexte, Habitat Jeunes apporte une réponse innovante, solidaire et adaptée aux besoins et aux aspirations de toutes les jeunes, partout en France (apprentis, stagiaires, travailleurs, jeunes en recherche d'emploi, étudiants ou lycéens). Fidèle à sa vocation d'éducation populaire mais aussi à l'écoute de son temps, Habitat Jeunes permet à chacun, à travers l'habitat, de vivre une expérience collective forte, enrichie par un brassage délibéré qui stimule rencontres et échanges, encourage l'expérimentation et les solidarités de proximité, favorise l'autonomie, la responsabilité, la confiance et l'estime de soi.

Habitat Jeunes permet aux jeunes de 16 à 30 ans, quels que soient leur situation et leur horizon, d'habiter un lieu et d'occuper leur place de citoyen. Pour cela son offre « en transition » s'étoffe et évolue continûment vers un modèle plus soutenable - qu'il s'agisse de constructions nouvelles, d'extensions ou de rénovations. »

Le Président de l'UNHAJ
Claude GARCERA

HABITAT JEUNES C'EST :

200 000 jeunes accueillis
90 000 jeunes logés
40 000 logements
5 000 bénévoles et 5 000 salariés
13 unions régionales
300 adhérents
650 sites d'implantation

300 personnes morales porteuses du projet Habitat Jeunes sur l'ensemble du territoire

Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat.

Des outils et des leviers développés pour répondre aux besoins des territoires.

Des résidences Habitat Jeunes, des Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et services logements), des centres de formations, des écoles de projets, des couveuses d'activités, etc.

Une approche globale : Accueil - Information - Orientation - Logement - Intermédiation locative - Emploi - Formation - Citoyenneté - Santé - Mobilité - Restauration - Culture - Loisirs

Une union d'éducation populaire organisée collectivement à l'échelle nationale et régionale

CONTEXTE ET ENJEUX

L'HABITAT, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Le mot « habitat » exprime tout à la fois le logement, l'« être sur un territoire », le fait d'appréhender un espace privé mais également semi-public ou public. L'habitat est au carrefour de l'individuel et du collectif. S'il répond à un impératif, se loger, il constitue le point d'ancrage sur un territoire et conditionne la participation active de chacun à la vie locale.

LE LOGEMENT NÉCESSAIRE À LA MISE EN MOUVEMENT DE LA JEUNESSE

Pouvoir se loger facilement et rapidement influence la mobilité géographique, sociale... notamment des jeunes. Et celle-ci est essentielle sur de nombreux plans.

Elle facilite l'accès aux études et à l'emploi, les établissements scolaires, les lieux de formation et les entreprises se trouvant parfois éloignées du domicile des parents. Certains jeunes peuvent être contraints d'interrompre leurs études faute de pouvoir se loger, ce qui peut nuire à l'acquisition ou la consolidation de compétences, mais aussi réduire leurs possibilités de trouver un travail qualifié ou tout simplement un emploi. De leur côté, certaines entreprises dynamiques sur leur territoire peuvent être confrontées à des difficultés de recrutement, faute de logements accessibles à la jeunesse.

La mobilité impacte aussi l'autonomie des jeunes, l'estime de soi et la prise de confiance. Être mobile, c'est changer de lieu ; c'est prendre de la distance et du recul, et porter un autre regard sur l'autre et sur le monde ; c'est dépasser les préjugés ; c'est l'occasion de vivre des expériences sociales et humaines enrichissantes pour le présent et l'avenir ; c'est s'émanciper.

S'ENGAGER AUJOURD'HUI



Les 5, 6 et 7 octobre 2018 se tenaient, près de Perpignan, les Universités d'Automne d'Habitat Jeunes autour de la question de l'engagement.

Près de 500 personnes - membres des équipes Habitat Jeunes, directrices et directeurs, animatrices et animateurs de projets Habitat Jeunes, mais aussi des bénévoles, des administratrices et administrateurs et plus d'une centaine de jeunes, ont pu réfléchir ensemble aux postures et pratiques à mettre en œuvre dans tous les domaines pour cultiver cette volonté d'engagement.



©Jeremyquesada

Saynètes théâtrales lors des Universités d'automne :

20 jeunes, venus de 5 résidences Habitat Jeunes, ont été mobilisés et se sont investis dans un projet théâtre sur le thème de l'engagement, pour pimenter les temps de plénières.

UNE JEUNESSE ENTREPRENANTE QUI PEINE À S'EXPRIMER

La jeunesse contribue à la vitalité sociale, économique, culturelle et démocratique d'un pays. Si les jeunes ont des idées et sont motivés pour entreprendre ou s'engager pour des causes, la société peine souvent à reconnaître leur contribution, légitimer leurs compétences et leur accorder la place de citoyen qui leur revient.

Dans ce contexte, l'action innovante, solidaire et émancipatrice des projets Habitat Jeunes est plus déterminante que jamais. En accompagnant au quotidien la jeunesse partout en France, Habitat Jeunes démontre par les actes l'incroyable capacité des jeunes à agir et à se lancer seuls ou à plusieurs dans des actions ou des projets associatifs ou entrepreneuriaux d'une très grande diversité.

UN QUOTIDIEN COMPLIQUÉ POUR DES JEUNES EN MAL DE LOGEMENT

Aujourd'hui, l'accès de la jeunesse au logement et à l'emploi constitue un enjeu majeur pour la société. Malgré des disparités importantes - les plus fragiles connaissant plus que les autres la pauvreté, la précarité et le mal-logement - tous les jeunes sont concernés, qu'ils soient ou non diplômés - ce qui affecte à des degrés divers leur vie, tant matérielle que psychologique.

La pauvreté des jeunes

Le taux de pauvreté des jeunes de 18 à 29 ans a augmenté de 8 % à 12,5 % entre 2004 et 2015. Les jeunes de 20 à 29 ans représentent 17 % des personnes pauvres. Il s'agit souvent de jeunes peu qualifiés, en difficulté d'insertion sur le marché du travail, au chômage et mal indemnisés. (Centre d'observation de la société - avril 2018)

Le chômage

Les jeunes de 16 à 25 ans sont plus fortement exposés au chômage que l'ensemble de la population active. Le taux de chômage des jeunes actifs s'est établi à 22,6 % à la fin du premier semestre 2017, selon les récents chiffres du ministère du Travail.

S'ENGAGER AUJOURD'HUI

« Si l'engagement peut prendre différentes formes, il reflète dans tous les cas une volonté de participer à des projets ou des actions visant à rendre le monde meilleur. Ces trois journées, composées de tables rondes, d'ateliers participatifs et prospectifs, de découverte d'initiatives inspirantes, et de moments de convivialité, ont été riches et denses pour l'ensemble des participants. Elles ont permis à chacun de prendre conscience de sa capacité d'agir en faveur d'une transformation de la société. Notre responsabilité collective est de l'encourager par le dialogue, l'échange de savoir et savoir-faire. »

Nadine DUSSERT, Directrice générale de l'UNHAJ



©jeremyquesada

Atelier sur l'engagement lors des Universités d'automne Habitat Jeunes
6 octobre 2018

Des emplois précaires

D'après les chiffres du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), les deux tiers des emplois occupés par des jeunes sortant du système éducatif sont précaires.

Le taux d'emploi des 15-24 ans en France (28,6 %) est inférieur à la moyenne européenne (34,6 %) et à quelques voisins européens comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas. (INSEE/Eurostat 2ème trimestre 2017)

Pour les jeunes, le CDI n'est plus la norme

En 2017, près d'un tiers des jeunes travaille en CDD, et 6 % en intérim. Moins de la moitié des 15-24 ans est en CDI. En 1982, plus de trois jeunes sur quatre étaient en CDI. (INSEE)

Des trajectoires différentes selon le niveau de diplôme

Au milieu des années 1980, les différences existent au sortir du système éducatif : 13 % des jeunes diplômés du supérieur sont concernés par la précarité, 19 % des sans-diplôme. Aujourd'hui, les chiffres vont du simple au double : respectivement 28 % et 57 %. (Centre d'observation de la société - mai 2018)

Les jeunes diplômés fragilisés

Si le diplôme protège encore du chômage, près de 20 % des titulaires d'une licence ou plus sont en recherche d'emploi un an après la fin de leurs études. Le taux de chômage des jeunes diplômés a doublé entre 2001 et 2016, passant de 5 à 10 % selon le Centre d'Observation de la société. Par ailleurs, 18 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ne trouvent pas d'emploi un an après leur entrée sur le marché du travail. (Baromètre APEC 2017)

UN ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME DIFFICILE

=> Selon une étude de l'INSEE publiée le 31 janvier 2018 :

- Près d'un jeune sur deux, âgé de 18 à 29 ans, vit encore chez ses parents. En 1973, seuls deux jeunes sur cinq habitaient chez leurs parents. Depuis, la situation n'a cessé de s'accroître d'année en année. 69 % des étudiants vivent toujours chez leurs parents.
- Les chômeurs sont également nombreux à rester chez leurs parents (58,5 %). L'étude montre que le nombre de jeunes vivant chez leurs parents augmente en même temps que la courbe du chômage.

=> Aujourd'hui, un jeune sur quatre risque d'être pauvre en Europe. C'est ce que montre une étude du FMI (Fonds monétaire international) publiée en janvier 2018 sur les écarts de revenus entre les générations en Europe.



©L'Héliographe

HABITAT JEUNES, UNE APPROCHE INNOVANTE, SOLIDAIRE ET ÉMANCIPATRICE

Habiter, ce n'est pas simplement être logé. À travers une porte d'entrée principale, le logement, les projets Habitat Jeunes créent les conditions pour que les jeunes qu'ils accueillent, puissent se sentir bien sur leur lieu de vie, vivre et faire avec d'autres, et ce faisant, s'intégrer de manière réfléchie et choisie dans la société.

UN LOGEMENT... ET BIEN PLUS

En plus d'apporter aux jeunes des **solutions concrètes** en matière de logement, Habitat Jeunes a développé, dans une **approche globale, un ensemble de services** pour faciliter la mobilité et l'autonomie (Accueil – Information – Orientation – Logement – Intermédiation locative – Emploi – Formation – Citoyenneté – Mobilité - Santé – Restauration – Culture - Loisirs), ainsi qu'un environnement propice à leur expression individuelle et collective.

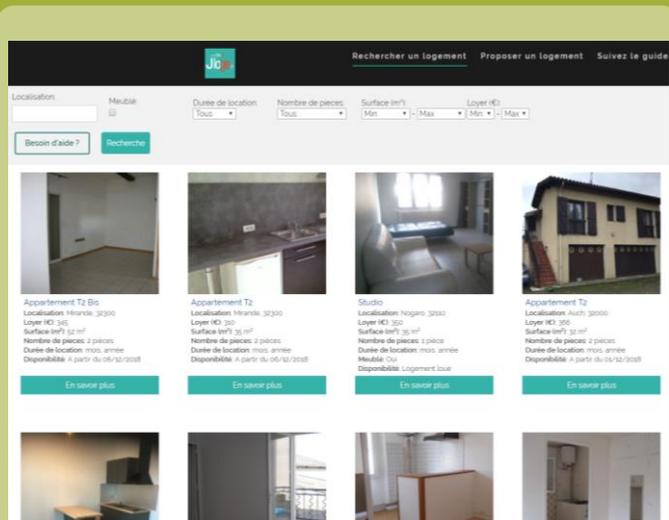
L'approche globale d'Habitat Jeunes se joue également à l'échelle territoriale. Chaque projet Habitat Jeunes est unique car il est adapté aux réalités et aux besoins du territoire sur lequel il s'implante. Ainsi, ce qui est pertinent dans certains endroits peut ne pas l'être ailleurs car d'autres organismes le font déjà. L'objectif n'est donc pas de développer systématiquement les projets Habitat Jeunes mais de nouer des partenariats adaptés avec les acteurs territoriaux pour apporter localement les meilleures solutions possibles.

COOPÉRER POUR LOGER



Jloge.fr est une plateforme Internet pour permettre aux jeunes de trouver des solutions logement et hébergement dans le Gers, un département rural où de larges zones ne sont pas couvertes par des offres institutionnelles. Si la ville d'Auch dispose d'une résidence Habitat Jeunes, il y a des demandes de jeunes qui travaillent ou sont en apprentissage à plus de 50 kilomètres de la ville.

Le projet J'loge est ainsi né d'une **idée collaborative** entre l'AdiJ32, l'association ALOJEG, à Auch, et l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie. Concrètement, la plateforme met en relation les jeunes avec des propriétaires privés ou publics, en respectant certaines conditions, et propose une offre diversifiée : meublés ou non, individuels ou collectifs, colocations intergénérationnelles, gîtes...



Copie d'écran du site Jloge.fr

Un logement pour tous les jeunes

Les projets Habitat Jeunes, présents sur l'ensemble du territoire national, accueillent tous les jeunes de 16 à 30 ans, quels que soient leurs profils et leurs situations, afin de répondre à leur besoin de mobilité. Certains travaillent, d'autres étudient, sont apprentis ou à la recherche d'un stage, d'une mission ou d'un emploi.

Accompagner les jeunes vers l'emploi

Les projets Habitat Jeunes orientent les jeunes qui le souhaitent dans leurs démarches professionnelles lorsqu'ils sont à la recherche d'un stage, d'une formation ou d'un emploi. Les équipes peuvent organiser des ateliers pratiques (bilan de compétences, rédaction de CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche). Et pour celles et ceux qui veulent créer une activité économique, certains adhérents se sont spécialisés dans l'accompagnement des projets entrepreneuriaux. Des espaces de coworking ont par ailleurs été développés pour aider les porteurs de projets et faciliter rencontres et échanges.

Faciliter la mobilité

Être mobile, c'est une nécessité pour étudier ou pour décrocher plus facilement un travail. Mais ce n'est pas qu'une affaire de voiture. Dans cette perspective, Habitat Jeunes a lancé des initiatives originales pour faciliter la mobilité des jeunes tout en menant des actions de prévention à la sécurité routière : partage de mobylettes, ateliers de réparation de vélos, aide à l'obtention du permis de conduire...

LE CAPITAL SANTÉ C'EST IMPORTANT

En partenariat avec la DGS (Direction générale de la santé), Habitat Jeunes a lancé l'Observatoire national sur la santé des jeunes. L'idée est de proposer un outil anonyme et confidentiel qui permette aux jeunes de témoigner directement sur un certain nombre de sujets relatifs à la santé.

Cet observatoire vise à fournir des éléments de veille stratégique sur les actions santé à réaliser et à élaborer un diagnostic précis sur la santé des jeunes par territoire.

MANGER BON ET SAIN, C'EST SOUHAITABLE ET SYMPATHIQUE !

(ADHAJ Saint-Dié-des-Vosges / Vosges)

Les habitudes alimentaires de certains jeunes sont assez éloignées des principes diététiques. À Saint-Dié-des-Vosges, les jeunes peuvent participer chaque mois à des ateliers cuisine animés par une diététicienne. Ils choisissent le thème de la soirée, puis élaborent et préparent un menu équilibré pour un coût modique.

Au final, ils partagent le repas ensemble. C'est un moyen de mettre de la convivialité dans la résidence tout en faisant passer des messages !



©Maxime Guyet, résident Althéa Habitat Jeunes, Alençon

Aider les jeunes à se sentir bien dans leur peau et dans leur tête

De multiples initiatives sont lancées autour de la question de la santé, entendue comme « bien-être physique, mental et social ». Sont ainsi abordées dans ce cadre différentes thématiques : l'alimentation, le bien-être, la pratique sportive, la prévention des risques et des comportements addictifs, l'accès aux soins, la souffrance psychique, la sexualité...

Agir pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes

Maîtriser les grands enjeux de société est essentiel pour participer aux décisions qui engagent notre avenir collectif. Projections de films, de documentaires, expositions, débats..., les adhérents Habitat Jeunes mettent en œuvre des initiatives qui encouragent les résidents à se forger leur propre opinion sur la société qui les entoure et à agir dans la cité. Les jeunes ont leur mot à dire sur la vie de leur résidence, sur l'animation, sur l'utilisation des locaux collectifs, sur la mise en œuvre de projets, etc. Ils peuvent pour cela s'investir dans les Conseils de vie sociale (CVS), des instances dans lesquelles les jeunes sont majoritaires.



Si nous proposons aux jeunes des logements accessibles, à un prix abordable, nous leur donnons aussi, et c'est là notre singularité, l'occasion de créer du lien social et des réseaux, de développer leur esprit d'initiative et leur créativité, d'occuper leur place de citoyen. Ils se rencontrent, échangent, montent des projets, participent à des débats sociétaux... C'est enrichissant et stimulant, sur tous les plans, pour eux mais aussi pour nous, acteurs Habitat Jeunes.



Claude GARCERA, Président de l'UNHAJ

UNE INITIATIVE COLLECTIVE POUR CONSOMMER AUTREMENT : BOCK'HAIJ (URHAJ Centre Val-de-Loire)

Le projet d'une bière biologique est né lors des Universités d'Automne 2015. Si l'idée était de fédérer des jeunes autour d'un projet dynamique et de le faire vivre, rapidement la Bock'Haj est devenue une initiative collective plus large pour aborder autrement la consommation d'alcool.

La bière est brassée en région, dans le bocage de Boischaault, et vendue dans les restaurants associatifs des adhérents de la région.

Son étiquette a été réalisée par des jeunes résidents de l'association La Majo de Romorantin.



©jeremyquesada

HABITAT JEUNES RÉPOND AUX ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE ET FACILITE LE VIVRE ET LE FAIRE ENSEMBLE

Fidèle à sa vocation d'éducation populaire, Habitat Jeunes permet aux jeunes qui séjournent dans ses résidences, de s'épanouir et de vivre une expérience sociale et humaine forte dont ils se rappelleront tout au long de leur vie.

Un environnement convivial, propice aux rencontres et aux échanges

Les jeunes, quelles que soient leurs motivations, aspirent à bouger. À titre d'exemple, en 2017, plus de 70 000 jeunes français (70 567) sont partis via le programme Erasmus+, soit +18 % par rapport à 2016. Ils aiment voyager, en France ou à l'étranger, vivre dans des lieux ouverts où le collectif et la convivialité tiennent une place de choix.

Les résidences Habitat Jeunes sont ainsi conçues pour favoriser la mixité et le brassage social. Elles permettent aux jeunes de partager une vie collective. Elles favorisent rencontres et échanges entre résidents et habitants, véhiculent un esprit d'ouverture, de tolérance et de solidarité. Elles permettent aux jeunes de s'enrichir au contact des autres, de partager des moments conviviaux, de débattre sur les enjeux locaux ou du monde.



Je suis actuellement en alternance en journalisme entre Montpellier (école) et Tulle (employeur). Bénéficiaire d'un logement rapidement était indispensable. L'URHAJ à Tulle m'a accompagné pour ce qui était mon premier logement. Les liens qu'ils ont tissés avec différents acteurs de la ville permettent une intégration rapide à la vie de la cité. Un vrai plus lorsque l'on ne connaît pas le territoire.

StèveLAN CHAIZY, Habitat Jeunes - Tulle



UN MUR D'EXPRESSION

(Association Tivoli Initiatives / Bourges / Cher)

À la suite des attentats, convaincue que l'inaction peut mener à des dérives sectaires et idéologiques, ou à des risques de radicalisation, l'association Tivoli Initiatives a proposé la réalisation d'un mur composé de cubes en bois mobiles, baptisé « Le Mur », symbolisant celui de Facebook, sur lequel chaque jeune est invité à s'exprimer, de prendre un « selfie citoyen », de débattre sur la tolérance, la laïcité, la citoyenneté.



©jeremyquesada

Des lieux d'invention et d'expérimentation du pouvoir d'agir des jeunes

Les résidences Habitat Jeunes, parce qu'elles offrent des occasions d'interactions avec la population locale, mais aussi avec des acteurs publics, sociaux et économiques, créent les conditions propices à l'émergence d'activités associatives ou professionnelles. De nombreux projets porteurs de vitalité territoriale voient ainsi le jour.

Ces expériences permettent aux jeunes d'allier **plaisir et utilité sociale**, de gagner en confiance et en autonomie. Ils se sentent plus à l'aise pour prendre la parole, acquièrent de nouvelles compétences, endossent des responsabilités qui les aident dans le cadre de leurs études ou de leur travail et qui participent à leur construction individuelle. En s'engageant dans un projet, certains changent d'attitude à l'égard de leur scolarité, d'autres opèrent des modifications de parcours, d'autres encore ont de vraies révélations professionnelles. Ils sont nombreux à vouloir par la suite s'investir dans le champ social ou associatif.



Expérimenter, c'est oser, c'est tenter, c'est se lancer seul ou à plusieurs, c'est apprendre en faisant. C'est aussi avoir le droit à l'erreur, car parfois, plus encore que le résultat, c'est le chemin qui compte, la mise en mouvement. De cette expérience, chacun récolte des fruits en matière d'autonomie, de responsabilité et de satisfaction. En permettant aux jeunes d'habiter un lieu, Habitat Jeunes leur ouvre un champ des possibles.



Pascale LEYRAT, Secrétaire générale de l'UNHAI

SOUTENIR LA CRÉATIVITÉ

Accompagner la création d'entreprise

L'association **Habitat Jeunes Pau Pyrénées**, engagée auprès des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), a contribué à l'émergence d'une SCIC en partenariat avec la Fabrique à projet (Mission Locale Pau Pyrénées), Léo Lagrange, Tec Ge Coop et la couveuse Interstices de Tarnos.

Ce projet vise à accompagner les créateurs d'entreprises en leur permettant de tester l'activité en sécurité, de bénéficier d'un soutien et d'une dynamique collective. La couveuse soutient par ailleurs des projets territoriaux et favorise le développement de démarches ESS sur le territoire.

Expérimenter ses idées

Baptisé « **KonCrée** », ce nouveau projet lancé par l'association Steredenn donne l'opportunité à des jeunes de 18 à 31 ans ayant une idée de projet d'activité ou de citoyenneté de pouvoir l'expérimenter sur le territoire de l'agglomération de Dinan (Côtes-d'Armor).

Ainsi, que l'initiative soit marchande ou pas, le jeune sera accompagné pendant six à huit mois dans la réalisation de son rêve, qu'il soit culturel, écologique, solidaire... Une vraie plus-value pour les jeunes et pour le territoire !

HABITAT JEUNES EN TRANSITION : VERS UN HABITAT PLUS SOUTENABLE

Depuis ses débuts, Habitat Jeunes a toujours cherché à inventer de nouveaux outils de transformation sociale. À l'heure où les impératifs écologiques, sociaux, économiques et démocratiques nécessitent que nous réinterroguions nos modèles, c'est l'occasion pour le projet Habitat Jeunes d'évoluer vers un habitat vecteur d'émancipation, qui réponde aux enjeux de sobriété et de transition énergétique.

UN ACCORD-CADRE POUR CONSTRUIRE L'HABITAT CITOYEN DE DEMAIN

Le 15 décembre 2016, l'État, l'Union Sociale de l'Habitat, la Caisse des dépôts, la Caisse nationale des allocations familiales et Action logement, aux côtés de l'UNHAJ, ont signé l'accord-cadre 2017-2019 « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes ».

« Si les objectifs partagés par les signataires de cet accord-cadre sont d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes, de leur proposer un habitat qualifiant, légitimant et accessible et de réussir la transition énergétique du parc Habitat Jeunes, sa grande valeur ajoutée réside d'une part dans sa capacité à créer des lieux de construction et d'expérimentation du pouvoir d'agir des jeunes et d'autre part à mettre en œuvre au niveau local, au travers des Maîtrises d'ouvrages collectives notamment, les mêmes principes d'action et de coopération adoptés entre acteurs au niveau national.

Nadine DUSSERT, Directrice générale de l'UNHAJ

L'ACCORD-CADRE EN CHIFFRES



170 résidences réhabilitées

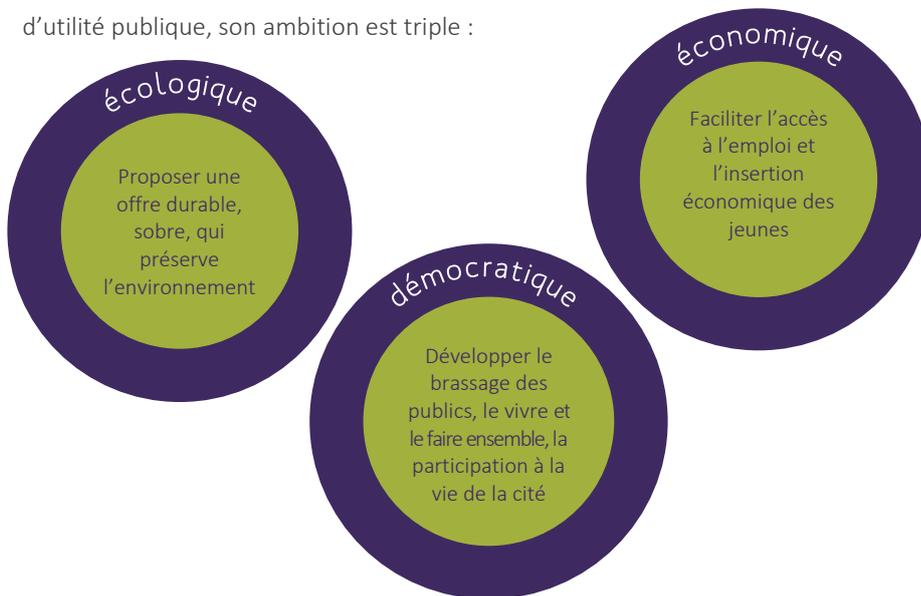
120 résidences créées en 5 ans

359 000 € /an sur 3 ans
(pour financer l'accompagnement,
soit 30 % du budget en ingénierie
des adhérents porteurs de projet)



©E. BARRA – Congrès UNHAJ 2016

- **Une offre réhabilitée ou nouvelle**, en adéquation avec les besoins multiples des jeunes mais aussi des territoires, et en concertation avec eux.
- **Une dynamique partenariale.** Les projets accompagnés sont travaillés régionalement au sein de comités de pilotages regroupant les différents acteurs signataires de l'accord, dont les services de l'État.
- **Un soutien à l'ingénierie des projets** par une équipe mutualisée Habitat Jeunes Développement (HJD) / accord-cadre qui assure la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'usage au service du projet : diagnostic des besoins du territoire, étude de faisabilité de l'opération, ingénierie du projet socio-éducatif pour une meilleure inclusion des jeunes dans le projet Habitat Jeunes. Dotée d'une mission d'utilité publique, son ambition est triple :



UN CONTRAT DE PRÊT POUR RÉUSSIR LES TRANSITIONS

En mai 2018, le directeur général de la Caisse des Dépôts et le Gouverneur de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), ont signé un **contrat de prêt de 150 M€** qui permet à la Caisse des Dépôts de déployer une offre de prêt à taux fixe pour le financement de la réhabilitation des résidences Habitat Jeunes.

Cette enveloppe cible le financement de tout type de travaux de réhabilitation des résidences. Elle s'adresse aux bailleurs (organismes HLM, SEM, collectivités territoriales, associations...) qui sont propriétaires des murs. Cette offre vient compléter les outils financiers qui soutiennent les opérations de réhabilitation de l'offre Habitat Jeunes inscrites à l'accord-cadre.

RÉSIDENCE LE SEMAPHORE

(Paimpol – Bretagne)



©Résidence Le Sémaphore

FUTURE RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

(Rennes – Bretagne)



©Les Amitiés sociales

RÉSIDENCES HABITAT JEUNES : UNE OFFRE RENOUVELÉE

Presque deux ans après la signature de cet accord-cadre, des projets concrets se donnent à voir, qu'il s'agisse de constructions nouvelles, d'extensions ou de rénovations.

Zoom sur les transitions de l'offre Habitat Jeunes à l'œuvre depuis quelques années :

MAISON GAÏA (MELLE / DEUX-SÈVRES) - CONSTRUCTION

(Association Toits etc. – Nouvelle Aquitaine)

Portée par la commune, la résidence, qui comprend neuf logements, est proche de la norme BBC (50 kWh/m² /an) avec une ossature bois, un travail sur l'orientation et la taille des ouvertures, une chaudière à granulés et un chauffe-eau solaire, le tout dans un jardin planté d'arbres remarquables. Mais les caractéristiques pédagogiques conditionnant tout projet Habitat Jeunes n'ont pas été oubliées pour autant.

Le projet de l'association est en parfaite résonance avec cette nouvelle construction : sensibilisation aux économies d'énergie et chantiers participatifs dans le jardin, par exemple, permettent d'impliquer les jeunes dans leur futur habitat.



©Association Toits etc.

RÉSIDENCE L'ESCALE (MURET / HAUTE-GARONNE) - CONSTRUCTION

(Association Habitat Jeunes ô Toulouse – Occitanie)

Située au Sud de Toulouse, Muret accueille une zone économique importante avec de nombreuses entreprises, deux centres de formation des apprentis, divers établissements d'enseignement et de formation continue.

Jusqu'en juillet 2018, la ville ne comptait pas de projet Habitat Jeunes. C'est désormais chose faite. L'Éscale, qui propose 78 logements, vient ainsi compléter les offres Habitat Jeunes toulousaines.

Le bâtiment, neuf, respecte la dernière norme thermique RT 2012, soit moins de 50 kWh/m², l'équivalent de l'ancienne norme BBC (Bâtiment Basse Consommation). L'eau chaude est produite par des panneaux solaires thermiques.



©Association Habitat Jeunes ô Toulouse



Nous avons souhaité que le comité de pilotage régional ne soit pas seulement une instance d'examen de dossiers, mais véritablement d'appui pour les porteurs de projets, et également de coordination régionale de tous les acteurs concernés, pour développer une vision globale. L'idée est que le comité de pilotage apporte de la matière, qu'il favorise une montée en compétences de l'ensemble des acteurs sur les questions de transitions énergétique et sociale.



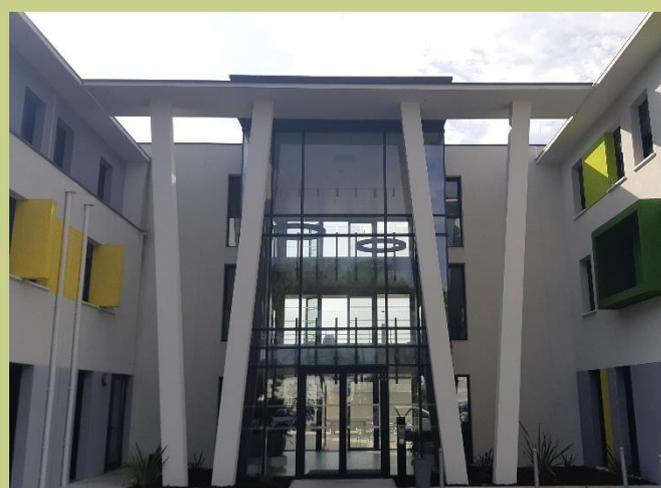
Lydie BOSC, responsable du pôle Parc public et politiques sociales du logement à la DREAL Auvergne – Rhône-Alpes

RÉSIDENCE HABITAT JEUNES (TARNOS / LANDES) - CONSTRUCTION

(Association Habitat Jeunes Sud Aquitaine – Nouvelle Aquitaine)

Cette nouvelle résidence, lumineuse et aux lignes sobres, répondant aux impératifs écologiques, est aussi un lieu de construction et d'expérimentation du pouvoir d'agir des jeunes.

Outre ses 55 logements pouvant accueillir 70 personnes, dont une trentaine d'alternants, elle propose de nombreuses activités vecteurs de liens sociaux : sport, culture et loisirs, transport et mobilité ; épicerie solidaire, jardin partagé, etc.



©Habitat Jeunes Sud Aquitaine - Tarnos

RÉSIDENCE CHAMPIONNET (PARIS 18^E) - EXTENSION ET RÉHABILITATION

(Association Championnet – Ile-de-France)

Née en 1967, la résidence Championnet s'intègre dans un ensemble associatif et architectural vaste puisqu'elle gère seize établissements à caractère médicosocial dans le Finistère, en Haute-Savoie, dans l'Oise et à Paris. Sur le site parisien se côtoient la direction générale, une résidence Habitat Jeunes, un département Loisirs Culture et Centres de vacances, une association sportive avec un gymnase et des équipements sportifs, le café Championnet, ainsi que le théâtre confié à la compagnie L'Étoile du Nord.

Depuis janvier 2018, la résidence Championnet compte 55 nouveaux logements, qui s'ajoutent aux 107 préexistants. Sur le toit, 80 m² de panneaux solaires fournissent 30 % de la consommation d'eau chaude, même si c'est plutôt la chaleur humaine que la directrice Chantal Ledentu souhaite mettre en avant !



© Zoé Hibert

HABITAT JEUNES, UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE À TOUTES LES JEUNESSES

Pour accompagner les jeunes vers leur autonomie et leur émancipation, et faire face aux évolutions de leurs besoins et à ceux des territoires, les adhérents Habitat Jeunes ont développé des **solutions multifformes en matière d'emploi, de formation, de santé, d'aide à la mobilité, de logement...** Avec une volonté de mixité et de brassage social, ils ont adapté et diversifié leurs réponses locatives.

ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT (AIOA)

Lieux d'échanges, de concertation, d'émulation, les résidences Habitat Jeunes nouent le « fil du vivre ensemble » avec celui de l'insertion sociale et professionnelle. Dans cette perspective, l'AIOA constitue un dispositif efficace grâce au savoir-faire des adhérents et aux liens forts tissés avec les partenaires territoriaux.

L'AIOA recouvre diverses formes d'actions pour aider les jeunes dans la construction de leur parcours individuel et professionnel : mise à disposition de ressources, entretiens, bilans-diagnostic, ateliers démarches et recherche de logement, etc.

- Le nombre de bénéficiaires d'au moins une des activités de l'AIOA reste sensiblement supérieur à 50 000 bénéficiaires.
- 6 400 jeunes ont bénéficié du soutien des adhérents Habitat Jeunes pour l'instruction de dossiers administratifs (RMI/RMA, FAJ, FSL, Loca-Pass...).
- 22 000 jeunes, dont plus de 3 000 jeunes non-résidents des logements Habitat Jeunes, ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

LES SERVICES HABITAT POUR LES JEUNES - SHAJ

Les SHAJ (Services logement et CLLAJ - Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) accueillent tous les jeunes en recherche d'un logement. Ils sont notamment chargés de l'accueil, l'accompagnement dans la recherche de logements, la gestion du budget, l'information sur les droits et devoirs du locataire, et le soutien dans les démarches administratives. Ils s'occupent de la prospection dans le parc privé et public et de la médiation locative, facilitent l'accès des jeunes au logement en favorisant leur rencontre avec les bailleurs et en sécurisant les rapports locatifs. Les SHAJ peuvent gérer eux-mêmes un parc de logements diversifiés et adaptés aux différents degrés d'autonomie des jeunes.

Plus de **50 000** jeunes soutenus dans leur accès au logement chaque année

Plus de **40 000** mises en relation bailleurs / jeunes effectuées par an



©SHAJ de Tulle

DES ESPACES PRIVATIFS ET COLLECTIFS

Intégrés ou en diffus, les logements Habitat Jeunes (appartements meublés, studios, T1, T2, T3...) conjuguent espaces privés et espaces collectifs.

Une offre en résidences

- *Les résidences-Habitat Jeunes* : elles constituent le socle historique du parc de logements géré par les adhérents de l'UNHAJ. Des espaces partagés (salles de détente ou d'activités, cafétérias, laveries, restaurants, jardins...) permettent aux résidents de se retrouver, mais aussi d'échanger avec les habitants du quartier ou de la ville.
- *Les mini-résidences* : créées pour assurer un maillage territorial et répondre à la diversité des besoins, elles peuvent regrouper 5, 10, voire 15 logements sur un même lieu avec généralement un espace collectif pour les rencontres et l'organisation d'actions socio-éducatives.

Une offre en diffus, dans le parc public ou privé

Il s'agit de logements dispersés dans la ville, le quartier, le territoire pour faciliter l'autonomisation des jeunes.

- *Les logements en Foyers Soleil* : composés de différents logements individuels ou partagés - conventionnés, meublés et équipés - ils sont situés à proximité d'une résidence Habitat Jeunes. Les occupants ont le statut de résidents. Ils bénéficient des services proposés par la résidence principale et sont invités à participer à sa vie collective.



©Association Horizon Habitat Jeunes La Rochelle



©Yves HUET – URHAJ Paca

✦ La mobilisation de l'offre existante

Les porteurs de projets Habitat Jeunes prospectent et mobilisent des logements répondant aux besoins des jeunes en quête de mobilité ou d'autonomie. Pour en faciliter l'accès et sécuriser la relation locative, ils louent directement un parc de logements auprès de bailleurs publics ou privés. Locataire, l'association gère les relations avec les propriétaires tout en proposant un accompagnement qui prépare les jeunes à une totale autonomie dans la gestion de leur logement. Après une période transitoire, les baux peuvent évoluer et glisser vers les jeunes qui deviennent pleinement locataires du logement.

LA RESTAURATION, HAUT LIEU DE LA SOCIABILITÉ

Rien que nous ne sachions : manger, c'est se nourrir, c'est aussi le moment de la pause et de la détente, celui de la convivialité, de l'échange, du partage et des rencontres ; c'est le lieu des débats, celui où l'on refait le monde, où s'imaginent les projets. Véritable lieu de vie et d'émulation entre les résidents, mais aussi les habitants du quartier, il est logique qu'il soit au cœur des projets Habitat Jeunes.



En plus des services sur place destinés aux résidents (cafétéria, cuisines partagées, cuisines de voisinage, kitchenettes dans les appartements), des restaurants de proximité ouverts sur le quartier et la ville ont été créés afin de favoriser la mixité sociale et le brassage intergénérationnel.



Claude GARCERA, Président de l'UNHAJ

J'DEJEUNE I

L'extension en bois, particulièrement réussie de la résidence Habitat Jeunes Les Pâquerettes (Cholet / Pays de la Loire), propose 6 studios meublés mais aussi un resto baptisé J'Dejeune, pouvant accueillir dans un décor contemporain, lumineux et sobre, une quarantaine de personnes. La clientèle visée ? Les résidents et les adhérents, mais pas que. Tout le monde peut pousser la porte de ce restaurant avec une offre de plats et de recettes préparés maison, le plus souvent à partir de produits locaux et bio.



©Habitat Jeunes Les Pâquerettes - Cholet



©Habitat Jeunes Les Pâquerettes - Cholet

UN LOGEMENT HABITAT JEUNES : POUR QUI ET COMMENT ?

QUI SONT LES RÉSIDENTS ?

Lycéens, étudiants, stagiaires, apprentis, jeunes travailleurs ou en recherche d'emploi, issus de la région, d'un autre département ou d'un autre pays, les profils et les situations des jeunes accueillis ou logés au sein des résidences Habitat Jeunes sont multiples.

Des jeunes en formation ou en emploi

Les jeunes sont nombreux à venir de loin pour étudier, débiter une mission ou un travail. Les résidences Habitat Jeunes sont bien situées et le maillage est dense, les logements accessibles rapidement, les formalités simplifiées : pas besoin de caution parentale, ni d'être en CDI, ni d'être employé depuis au moins trois mois.

Une formation en alternance, un contrat d'apprentissage : un logement vite !

Pour un jeune en alternance, il faut trouver deux logements : un sur son lieu de stage et un sur celui de sa formation. Pour répondre à cette problématique, les projets Habitat Jeunes ont développé des solutions adaptées à ces situations.

APPRENTOIT : UNE RÉPONSE INNOVANTE À LA MOBILITÉ DES ALTERNANTS

Pour répondre aux problèmes de mobilité que rencontrent ces jeunes alternants en milieu rural, **le projet Apprentoit** a été créé dans le Lot-et-Garonne. Il s'agit de mini résidences de 2 à 4 logements dotées d'une salle de vie collective, réparties sur cinq communes du département.

Ces petites unités sont une première en France. Le projet a d'ailleurs bénéficié d'un financement du programme d'investissement d'avenir à hauteur de 800 000 euros, en reconnaissance de son caractère innovant.



©Guillaume MADEC -Technowest Logement Jeunes - Mérignac

Des parcours variés

Rares aujourd'hui sont les jeunes à avoir un parcours linéaire. Les itinéraires sont morcelés, et nombreux sont les jeunes à vouloir compléter leur formation, s'enrichir d'une nouvelle expérience ou encore changer de territoire.

- ✎ Salariés et apprentis représentent respectivement 28 % et 24 % des jeunes logés.
- ✎ Les CDI à temps plein représentent 7 % de l'ensemble des jeunes logés, contre 12 à 14 % dans les années 2 000.
- ✎ Plus de la moitié des scolaires et étudiants (18 % de l'ensemble) suivent une filière technique.

Les résidences Habitat Jeunes regroupent des jeunes aux revenus variés*

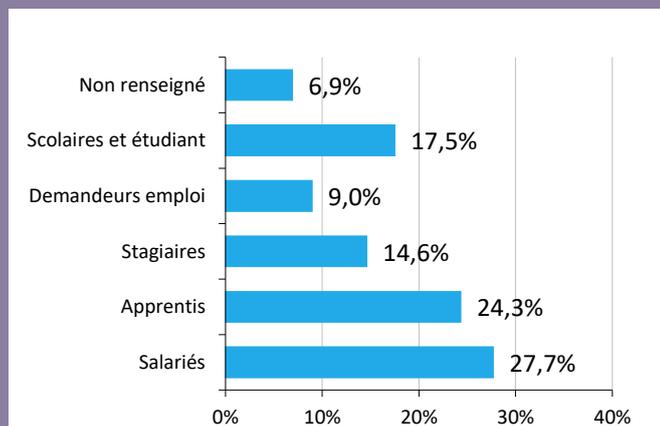
- ✎ Les résidents qui déclarent plus de 1 065 euros ont, en majorité, recours au logement Habitat Jeunes pour une durée qui n'excède pas un mois.
- ✎ 26 % des jeunes logés disposent de ressources comprises entre 460 et 765 euros.
- ✎ 8 % des jeunes logés durant l'année 2017 ne disposaient d'aucune ressource au moment de leur entrée.

Les équipes éducatives accompagnent les jeunes qu'ils accueillent pour les aider dans les démarches nécessaires afin d'obtenir des aides au logement et/ou à la personne. La plupart des logements Habitat Jeunes (90 %) donne accès à l'APL « foyer ».

* Les ressources sont observées au moment de l'arrivée

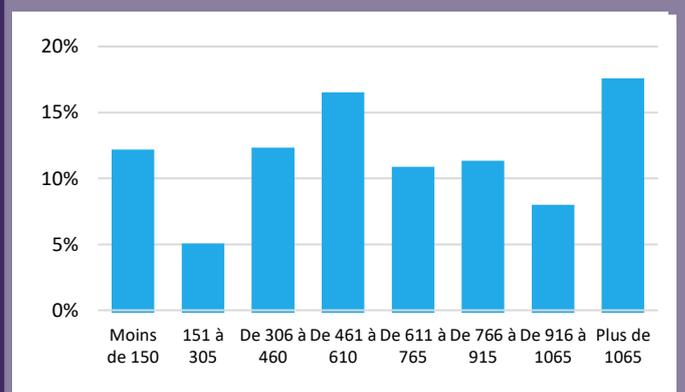
DES PARCOURS VARIÉS

RÉPARTITION DES JEUNES LOGÉS SELON L'ACTIVITÉ



Source : UNHAJ - Bilan statistiques 2017

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE NIVEAU DE RESSOURCES, AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS LE LOGEMENT



Source : UNHAJ - Bilan statistiques 2017

POURQUOI CHOISIR UN LOGEMENT HABITAT JEUNES ?

63% des jeunes logés en résidence Habitat Jeunes ont recherché un logement pour se rapprocher de leur lieu de travail ou de formation, et 15%, soit plus d'un jeune sur 10, ont été motivés par un souhait d'indépendance.

Les situations d'urgence et de rupture au moment de l'arrivée concernent 14% des jeunes résidents.

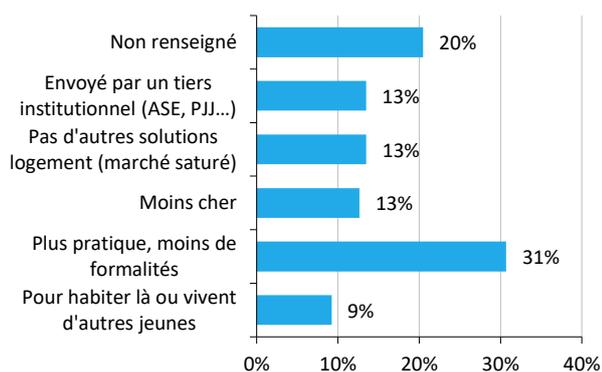
Dans le choix d'un logement Habitat Jeunes, les modalités de choix positifs (moins cher, plus pratique, pour habiter avec d'autres) concernent plus de la moitié des jeunes résidents (53 %). Les résidents apprécient le fait d'être chez eux, dans une ambiance conviviale. Nombreux sont celles et ceux qui, pensant résider quelques semaines dans ces logements, restent au-delà de la durée de leur contrat ou de leur formation ... pour le plaisir !

COMMENT ACCÉDER À UN LOGEMENT HABITAT JEUNES ?

- Pour faire une demande de logement Habitat Jeunes, il suffit de se connecter sur www.unhaj.org, de consulter la liste des résidences, et enfin de faire sa demande directement auprès des résidences.
- Pour bénéficier des services proposés par Habitat Jeunes (logement, restauration, services d'aide au logement, service emploi, activités culturelles ou sportives, etc.), le futur résident deviendra adhérent à l'association.
- Les résidents, outre la cotisation annuelle aux associations qui leur permet de participer aux assemblées générales, doivent payer une redevance mensuelle qui couvre le loyer et les charges locatives.

L'ensemble des informations est accessible sur www.unhaj.org.

RAISONS DU CHOIX D'UN LOGEMENT HABITAT JEUNES



Source : UNHAJ - Bilan statistiques 2017



©UNHAJ

HABITAT JEUNES, UN PROJET D'INNOVATION SOCIALE

Dans le contexte actuel, chacun s'interroge sur les réponses à apporter à ce qui ressemble de plus en plus à un des plus importants défis de notre temps. Si personne n'a de réponse complète et définitive, chacun doit prendre sa part, interroger ses pratiques, changer ses habitudes, innover.

Le mouvement Habitat Jeunes a depuis longtemps conscience de son rôle comme acteur de transformation sociale, notamment auprès des jeunes citoyens, mais aussi comme pilote de projets en charge d'équipements et de bâtis. Interroger ses pratiques et innover, c'est justement ce qui caractérise l'éducation populaire, dont est issue la majorité des acteurs Habitat Jeunes.

DES INITIATIVES VECTEUR DE CHANGEMENT

Génération après génération, les jeunes rencontrent des obstacles pour s'intégrer dans la société et occuper leur place de citoyen. Grâce à l'engagement et au savoir-faire de ses adhérents, de nombreux projets, déterminants pour les jeunes mais aussi la société, voient le jour.

Florilège :

COLLECTE, TRI ET VALORISATION, REVENTE ET SENSIBILISATION

(Association l'Abri – Evreux / Eure)

L'Abri proposait déjà un service habitat pour les jeunes (SHAJ), une résidence Habitat Jeunes, mais aussi des activités regroupées dans un pôle médico-social et d'insertion (centre d'hébergement et de réinsertion sociale, appartements de coordination thérapeutique, etc.).

Elle vient d'ouvrir un nouveau service : une ressourcerie. L'idée est de collecter des objets qui ne sont plus utilisés, et qui sinon seraient considérés comme des déchets, de leur donner une seconde vie puis de les revendre à petits prix.

Écologique, équitable et abordable !



©Ressourcerie l'Abri Evreux Val de Reuil Le Manoir

DE LA CUEILLETTE À L'ASSIETTE

(Association Pass'Haj - Thouars / Deux-Sèvres)

Les jardins partagés de Pass'Haj, créés en 2009, sont co-entretenus par les jeunes résidents et des bénévoles, habitants et voisins. On y cultive des fruits, des légumes, des plantes aromatiques, des piments et des plantes répulsives, le tout dans une ambiance familiale et conviviale.

En 2017, Pass'Haj met en place des ateliers « conserverie » en partenariat avec Initiative Catering, une association locale qui travaille sur l'alimentation, la solidarité, la santé, la culture et le développement durable. Deux fois par an, une dizaine de résidents de Pass'Haj prend la route du Marais poitevin vers la conserverie artisanale de Coulon pour mettre en conserves des recettes à base des fruits et de légumes récoltés, qu'ils pourront ensuite déguster toute l'année !



©Association Pass'Haj Nord-Deux-Sèvres

DE LA TECHNIQUE ET DU RÊVE I

(Association cantalienne pour l'habitat des jeunes - Aurillac / Cantal)

L'association a élargi ses services aux jeunes avec l'ouverture d'un Home Studio multimédia, depuis fin 2015. Un équipement qui permet de mettre à disposition des jeunes créateurs, les outils pour la production et la postproduction de photos, musiques et vidéos, de qualité quasi professionnelle.

Le Home Studio Tivoli a permis la réalisation de quelques courts documentaires, d'une cinquantaine d'enregistrements de chansons, de sept clips vidéo, d'un book, de photographies et de travaux de graphisme.

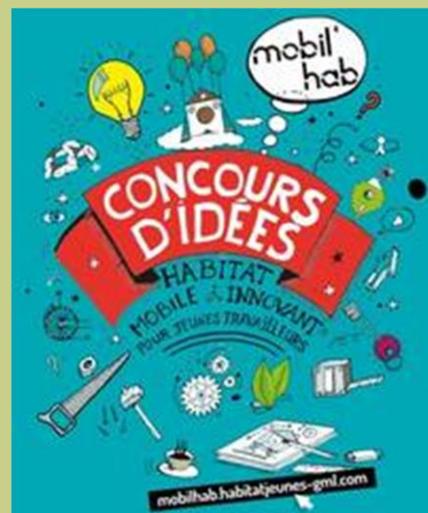
Mais ordinateurs, micros et tables de mixage ne suffiraient pas sans la présence d'un professionnel qui conseille, aide et forme les jeunes à concrétiser leurs rêves !

UN CONCOURS D'IDÉES POUR UN HABITAT MOBILE ET INNOVANT

(Association Habitat Jeunes en Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne – Loire-Atlantique)

L'Association Habitat Jeunes en Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne, qui œuvre depuis de nombreuses années auprès des jeunes travailleurs pour proposer une offre d'habitat diversifiée, organise avec l'appui du CAUE 44 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), Mobil'Hab, un concours d'idées ayant pour objet d'imaginer un habitat différent, "mobile et innovant", répondant à la fois aux particularités du territoire et aux aspirations des jeunes travailleurs.

Ouvert à tous, ce concours inédit à l'échelle nationale vise à constituer des équipes pluridisciplinaires, où jeunes architectes, étudiants en architecture, en design, en urbanisme, en construction, mais aussi jeunes travailleurs dans tous les domaines sont invités à imaginer et concevoir l'habitat jeunes mobile et innovant de demain.



PLUS DE 60 ANS D'ENGAGEMENT POUR ET AVEC LES JEUNES

Fondée en 1955, l'UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes), qui porte le projet Habitat Jeunes, est un mouvement national d'éducation populaire. Ce sont plus de 60 ans d'action pour répondre aux besoins des jeunes en mobilité et en décohabitation. Les associations qui accueillaient de jeunes ruraux migrant vers la ville - jeunes ouvriers et apprentis éloignés de leur famille - se sont réunies et ont créé l'UNHAJ. Au sein de « foyers », elle leur proposait le gîte, le couvert et une aide matérielle, morale et éducative. Le projet a évolué pour s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles attentes des jeunes.

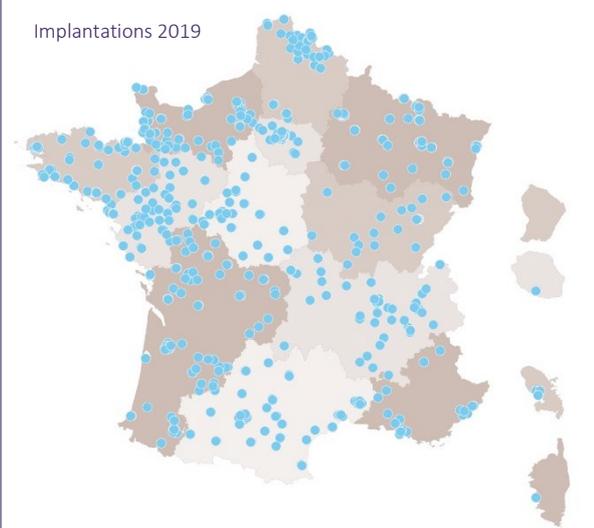
UNE PRÉSENCE NATIONALE

L'UNHAJ est structurée en 13 unions régionales (URHAJ) regroupant 300 adhérents (associations, personnes morales) porteurs du projet « Habitat Jeunes ».

- ✎ Ils accueillent, informent et orientent chaque année 200 000 jeunes de 16 à 30 ans, avec ou sans emploi, dans l'accès au logement autonome.
- ✎ Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences Habitat Jeunes) ou en diffus, répartis sur l'ensemble du territoire national.
- ✎ Ils offrent un ensemble de services pour faciliter la mobilité et l'autonomie des jeunes : Accueil – Information – Orientation – Logement – Intermédiation locative – Emploi – Formation – Citoyenneté – Mobilité - Santé – Restauration – Culture - Loisirs.

HABITAT JEUNES EST PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Implantations 2019



200 000 jeunes accueillis

90 000 jeunes logés

40 000 logements

13 unions régionales

300 adhérents

650 sites d'implantations

Le fonctionnement de l'UNHAJ repose sur :

- La démocratie directe : chaque adhérent est membre de l'assemblée générale de l'UNHAJ. Il est à ce titre représenté par ses administrateurs bénévoles, ses salariés et les jeunes qu'il accueille.
- La représentation territoriale, avec une structuration en Unions Régionales.
- Un travail partenarial.

Ainsi les dynamiques nationales, régionales et locales s'alimentent pour faire mouvement.

UNE MISSION D'ÉDUCATION POPULAIRE

L'UNHAJ est un mouvement d'éducation populaire dont la vocation est de permettre à chaque jeune de s'épanouir, de s'émanciper et d'occuper la place de citoyen qui lui revient.

- Il favorise la mixité sociale en accueillant tous les publics jeunes pour créer une dynamique collective d'enrichissement mutuel et de vivre-ensemble.
- Il facilite les rencontres et les interactions entre les résidents, les habitants et les acteurs du quartier, de la ville, du territoire (associations, acteurs publics, entreprises).
- Il développe une approche globale qui dépasse la seule question du logement pour agir sur un ensemble de leviers qui concourent à favoriser une participation active des jeunes à la vie de la cité et à enclencher une dynamique vertueuse enrichissante pour l'ensemble des parties prenantes sur les territoires.
- Il crée les conditions de la participation des jeunes au niveau de la résidence, de l'association, de l'Union nationale, au sein de son conseil d'administration notamment.



©URHAJ Centre Val-de-Loire - Parlement Libre des jeunes - janvier 2017



©Yves HUET - URHAJ Paca

UNE ACTION RECONNUE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Depuis sa création, l'UNHAJ informe l'opinion et les pouvoirs publics sur l'état de la jeunesse et la question du logement.

En 1971, le Gouvernement publie une circulaire dans laquelle il reconnaît l'action positive des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) auprès des jeunes en « difficulté sociale ».

C'est la première étape de la reconnaissance institutionnelle de l'UNHAJ confirmée, quatre ans plus tard, par la Loi sociale de 1975. Dans ce texte, les FJT font partie des établissements reconnus comme des « institutions sociales et médico-sociales. »

En 1989, un « accord-cadre pour la réhabilitation des Foyers de Jeunes Travailleurs » est signé entre l'UNHAJ, les ministères du Logement et de l'Action sociale, la Caisse des Dépôts et Consignations, et l'UNFOHLM (puis la CNAF qui s'associera par la suite). Il permettra de réhabiliter plus de 25 000 logements. L'accord-cadre sera aussi l'occasion, pour les membres de l'UNHAJ et pour tous les acteurs du territoire, d'analyser ou de reconsidérer l'offre et les besoins des jeunes en matière de logement.

En 2006, année de célébration des cinquante ans de l'Union, un nouvel accord-cadre est conclu avec l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Renouvelé en 2010, il permet de financer une partie des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un programme de développement intitulé : « Mieux répondre aux besoins des jeunes en matière de socialisation par l'habitat ». Il a notamment permis la construction et la réhabilitation de 13 000 logements, l'accélération de la diversification des solutions proposées, le développement des SHAJ... en d'autres mots, la consolidation, le développement et l'adaptation de l'offre de solutions Habitat Jeunes au regard de l'évolution des besoins des jeunes et des territoires.

Le 15 décembre 2016, l'État, l'Union Sociale de l'Habitat, la Caisse des dépôts, la Caisse nationale des allocations familiales et Action logement, aux côtés de l'UNHAJ, ont signé l'accord-cadre 2017-2019 « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes ».



©jeremyquesada



©Association Jeunesse et Habitat - Tours

LA CHARTE DE L'UNHAJ

En 1996, à l'occasion de son 40^e anniversaire, l'UNHAJ a adopté une charte permettant de réaffirmer les valeurs et les objectifs du mouvement. Adoptée par les associations et structures membres, elle définit les principes communs qui fondent l'action et les missions assignées à l'UNHAJ

CHARTRE UNHAJ

ÉTABLIR ET FAIRE PROGRESSER ENSEMBLE UNE SOCIÉTÉ CONFIANTE EN SON HUMANITÉ

CHARTRE ADOPTÉE LE 02 FÉVRIER 1996

PRINCIPES

Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique, et notamment que la tolérance est inséparable de l'exigence, la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole.

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré

favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité.

Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions, nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion, la xénophobie et le racisme.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quelle que soit leur situation à l'égard du travail.

L'ACTION

Chaque signataire exerce une volonté politique par laquelle il s'engage à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques faisant des jeunes des acteurs reconnus de la vie et du développement d'un territoire.

Chaque signataire s'engage à faire émerger, dans une collaboration permanente avec tous ceux dont c'est la responsabilité le constat des désirs, des besoins et des attentes des jeunes dans tous les domaines où se construit leur développement social et professionnel.

Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes les réponses diversifiées utilisant habitat, emploi, culture, mobilité, bien-être,

formation, loisirs non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncées par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité.

Chaque signataire assure la gestion de projets ainsi conçus, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique.

Chaque signataire participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets.

L'UNION

Nous nous unissons pour :

- ⇒ travailler, dans notre diversité, à l'élaboration de projets communs de développement des politiques au service de la jeunesse, notamment en matière d'habitat des jeunes.
- ⇒ témoigner de la situation des jeunes que nous accueillons, être force collective de proposition et partie prenante de la mise en œuvre des politiques qui les concernent, ainsi que de leur évaluation.
- ⇒ promouvoir un idéal associatif et démocratique.
- ⇒ organiser la promotion et la défense de nos idées et de nos actions, accompagner notre développement, en créant les moyens communs nécessaires.
- ⇒ mobiliser, par la proposition, la concertation et la coopération, l'ensemble de nos partenaires publics et privés.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle - CS60019 - 94307 Vincennes Cedex

Tel : 01 41 74 81 00 - Fax : 01 43 74 04 29 - unhaj@unhaj.org

www.unhaj.org



CONTACT PRESSE :
Alice Dekker
alice@alicedekker-rp.fr
06 16 58 21 60



Union nationale pour l'habitat des jeunes
12, avenue du Général de Gaulle - CS 60019 - 94307 Vincennes cedex
Tél. : 01.41.74.81.00 - Télécopie : 01.43.74.04.29 - Courriel : unhaj@unhaj.org
Site Internet : www.unhaj.org - www.facebook.com/unhaj